

**Ministry of Education**  
Transfer Payments and  
Financial Reporting Branch  
  
21<sup>st</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tel.: (416) 327-9356  
Fax: (416) 325-2007  
Email: [Andrew.Davis@ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@ontario.ca)

**Ministère de l'Éducation**  
Direction des paiements de transfert  
et des rapports financiers  
  
21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tél. : (416) 327-9356  
Téléc. : (416) 325-2007  
Courriel: [Andrew.Davis@ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@ontario.ca)



**2007: SB7**

**NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :**

Surintendantes et surintendants des affaires

**EXPÉDITEUR :**

Andrew Davis  
Directeur  
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

**DATE :**

Le 30 mars 2007

**OBJET :**

Exigences relatives aux rapports financiers au 31 mars 2007

Comme l'année précédente, les conseils scolaires sont tenus de soumettre le rapport de mars afin que le Ministère puisse satisfaire les exigences de la province de consolider les données des organismes du secteur parapublic dans ses comptes publics. L'objectif du rapport de mars 2007 est de faire état des soldes des comptes d'actif et de passif au 31 mars 2007, des activités des périodes de sept mois, de fournir des notes et informations supplémentaires et le rapport au gouvernement des soldes inter-entités et finalement de faire état des transactions des immobilisations pour la période de sept mois.

**A) Rapport de la période de sept mois (septembre 2006 à mars 2007) – Rapport de mars**

Dans l'ensemble, les documents qui doivent être présentés dans le rapport de mars et qui comprennent le document de travail prescrit du Ministère et les tableaux du SIFE sont globalement les mêmes que ceux de l'année précédente. Cependant, les conseils devraient lire la section « Résumé des changements pour le rapport de mars 2007 » des instructions avant de commencer le rapport de mars.

Nous rappelons également aux conseils qu'ils doivent conserver les dossiers des comptes du grand livre et du grand livre auxiliaire au 31 mars 2007 à titre de documentation d'appui. De plus, les conseils doivent conserver tous les dossiers et documents applicables au 31 mars 2007 qui étagent les redressements se rapportant au document de travail prescrit du Ministère – par exemple, le calcul des charges liées aux salaires et du solde des congés cumulés au 31 mars 2007.

## **B) Transactions des immobilisations pour la période de sept mois**

Comme dans les transactions des immobilisations pour la période de cinq mois, les conseils scolaires doivent remettre un rapport, à l'aide du modèle en Excel affiché sur le site Web des Rapports financiers, sur leurs transactions en immobilisations pour la période de sept mois allant du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 mars 2007 (terrains et bâtiments seulement). Ces activités doivent être déclarées dans les tableaux 15A à 17D et les totaux sont ensuite inclus dans le tableau 22 du SIFE.

## **C) Rapport sur les procédés spécifiés**

Les conseils scolaires sont tenus de demander à leurs vérificateurs externes d'effectuer les procédés spécifiés pour certains tableaux liés aux rapports financiers au 31 mars 2007. Les résultats de l'examen devraient être transmis au Ministère sous forme de rapport sur les procédés spécifiés.

Un exemple de rapport sur les procédés spécifiés, intitulé Rapport des comptables concernant la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 mars 2007, se trouve sur le site Web du Ministère à l'adresse indiquée ci-après.

Nous précisons que certaines procédures incluses dans le Rapport des comptables de l'année précédente ne sont pas applicables cette année et ont été supprimées. Les conseils scolaires et leurs vérificateurs externes devraient lire la section « Résumé des changements pour le rapport de mars 2007 » des instructions pour avoir plus de précisions sur ces changements.

La présente note de service sera aussi envoyée aux vérificateurs externes des conseils scolaires. Cependant, afin d'avoir la certitude que tous les intéressés recevront cette note, nous demandons aux conseils scolaires d'en transmettre une copie à leurs vérificateurs.

### **Transmission**

Le modèle de rapport sur les transactions des immobilisations pour la période de sept mois et les instructions détaillées pour produire le rapport de mars dans le SIFE, le document de travail prescrit du Ministère et le rapport sur les transactions des immobilisations pour la période de sept mois se trouvent dans les sections « Notes de services B et SB » et « Projet sur le périmètre comptable » du site Web du Ministère à <http://tpfr.edu.gov.on.ca>.

Les **conseils scolaires** doivent transmettre au Ministère d'ici le 15 mai 2007, les documents ci-dessous, qui font partie intégrante du rapport de mars :

- Rapport de mars (par l'entremise du SIFE)
- Transactions des immobilisations pour la période de sept mois; le fichier Excel doit être envoyé à [reporting.entity@ontario.ca](mailto:reporting.entity@ontario.ca)

Il faut également soumettre une copie imprimée des documents suivants :

- Rapport sur les procédés spécifiés
- Document de travail prescrit
- Rapport signé des Déclarations de la direction (provenant du SIFE)
- Page sommaire des Transactions des immobilisations pour la période de sept mois
- Page couverture signée des Transactions des immobilisations pour la période de sept mois

Ces documents doivent être envoyés par la poste à :

Phina Deal  
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers  
21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900 rue Bay  
Toronto (Ontario) M7A 1L2

### **Transmissions tardives**

En raison de l'échéancier impératif des exigences relatives aux comptes publics de 2006-2007, le Ministère ne pourra pas reporter l'échéance indiquée ci-dessus. Tout conseil qui transmet les rapports ci-dessus après le 15 mai 2007 verra sa rentrée de fonds réduite de 50 % pour le mois de juin 2007 et les paiements de transfert subséquents. Sur présentation des rapports requis, le Ministère reprendra le paiement mensuel normal et y inclura le montant total retenu jusqu'à ce point.

### **Renseignements**

Les questions sur les instructions concernant le rapport au 31 mars 2007 doivent être adressées à :

Anthony Yeung au 416 325-8527 ([anthony.yeung@ontario.ca](mailto:anthony.yeung@ontario.ca)) ou  
Marion Jarrell au 416 325-2057/(519) 865-0044 ([marion.jarrell@ontario.ca](mailto:marion.jarrell@ontario.ca)).

Les questions sur le rapport d'activité de sept mois au titre des immobilisations doivent être adressées à :

Doreen Lamarche au (613) 225-9210, poste 113 ([doreen.lamarche@ontario.ca](mailto:doreen.lamarche@ontario.ca)) ou  
Sangita Barman au (416) 325-8584 ([sangita.barman@ontario.ca](mailto:sangita.barman@ontario.ca))

Pour obtenir de l'aide sur la navigation dans le SIFE, communiquer avec :

Anthony Yeung au 416 325-8527 ([anthony.yeung@ontario.ca](mailto:anthony.yeung@ontario.ca))  
Andrew Yang au 416 325-4212 ([andrew.yang@ontario.ca](mailto:andrew.yang@ontario.ca))

Si vous avez besoin d'aide pour entrer en communication, adressez-vous à Mark Bonham au  
416 325-8571 ([mark.bonham@ontario.ca](mailto:mark.bonham@ontario.ca))



Andrew Davis

c.c. : Directrices et directeurs de l'éducation

Pièces jointes